



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale  
du Comité des Bridgeurs de l'Outre-Mer et de l'Étranger  
du 15 septembre 2021**

Sur convocation de son Président, M. Patrice FOULON, l'Assemblée Générale du Comité des Bridgeurs de l'Outre-Mer et de l'Étranger s'est tenue le mercredi 15 septembre 2021 à 14 heures (heure de Métropole) en visioconférence compte tenu des problèmes sanitaires liés à la COVID.

**Conseil Régional du Comité, membres présents ou représentés :**

M. FOULON, Mmes GARNIER, MERRET, VENOT, MM. CADOR, GERIN, GUIOT, JEANNIN, MAILLET, MERRET, VENOT.

**Absents excusés :** MM. BOIVIN, SOUDAN.

**CRED, membres présents :** Mme MEUNIER. M. VIVENS.

**Absents excusés :** MM. GARNIER, HERZOG, MEJEAN.

**F.F.B. présent :** M. RIEHM, Président.

**Absente excusée :** Mme BESSE, Directrice Générale.

**Districts présents ou représentés :**

GUADELOUPE, par procuration : M. BONNET, 67 voix.

GUYANE : M. JARDEL, 46 voix.

MARTINIQUE : M. EDOUARD, 68 voix.

NOUVELLE-CALEDONIE, par procuration : M. GRIGRI, 109 voix.

POLYNÉSIE FRANÇAISE, par procuration : M. COTTI, 33 voix.

REUNION : M. HAMEL, 196 voix.

SENEGAL : M. LEVI, 58 voix.

**Licenciés représentés :**

MM. PELLETIER, SCHILLI.

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 31 juillet 2020.
2. Rapport moral du Président.

3. Rapport financier de la Trésorière.
4. Avis du contrôleur aux comptes.
5. Projet de budget 2021-2022.
6. Compétitions : résultats de la saison et calendrier 2021-2022.
7. Formation - enseignement- arbitrage – bridge scolaire.
8. Information-communication-développement.
9. C.R.E.D. et C.R.L.A.
10. Informations issues du Conseil Fédéral des 10 et 11 septembre 2021.
11. Autres questions :

La présidence de séance est assurée par M. Jean-Jacques MERRET à la demande de M. FOULON, le secrétariat par Mme Ilana MERRET, Secrétaire Générale.

### **1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 31 juillet 2020.**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 31 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

### **2- Rapport moral du Président.**

Le rapport moral, qui a fait l'objet d'une diffusion en amont à tous les participants à la présente Assemblée Générale, est lu par M. FOULON.

M. FOULON souligne que le CBOME a perdu environ 17% de licenciés au cours de la saison dernière et que la situation est préoccupante ; il convient de développer des actions locales pour recruter de nouveaux licenciés, le contexte étant rendu plus difficile du fait de la pandémie actuelle.

M. RIEHM constate qu'il y a bien une baisse des effectifs des licenciés au niveau fédéral et que la priorité absolue est de retrouver au moins la moitié des joueurs perdus au cours de la crise sanitaire, l'autre priorité étant le retour en Club. Il indique que le bridge numérique a sauvé le bridge durant la crise sanitaire. Il convient de réfléchir sur l'avenir de cette pratique et indique que chaque Club doit également se poser la problématique du numérique.

En ce qui concerne les locaux, M. RHEM indique que les investissements à long terme sont suspendus pour l'instant ; seuls sont maintenus les investissements indispensables tels que l'étanchéité. Un déménagement de la FFB n'est pas à l'ordre du jour dans le cadre de la présente mandature.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

### **3- Rapport financier de la Trésorière.**

Dominique VENOT commente les comptes.

Il en ressort que les finances sont saines, le Comité disposant de 54.843€ de disponibilités.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

### **4- Avis du contrôleur aux comptes.**

Les comptes sont validés par M. POUILLY selon son rapport lu par M. FOULON.

## **5– Projet de budget 2021-2022.**

Le projet de budget sera diffusé vers la fin octobre, si la visibilité actuelle s'améliore avec la situation sanitaire.

## **6 – Compétitions : résultats de la saison et calendrier 2021-2022.**

La saison 2019/2020 a été tronquée compte tenu de la crise sanitaire.

Thierry VENOT indique que les Finales Nationales Mixte/2 et Open/2 ont été supprimées et que pour la saison 2021/2022 le CBOME dispose de 10 quotas : il y aura donc 10 équipes à sélectionner. Il demande aux Districts de faire leurs propositions en temps utile, c'est-à-dire avec 3 mois d'avance au moins par rapport à la date de la Finale Nationale concernée, les dates étant mentionnées dans le tableau joint à la convocation à cette assemblée.

Il demande, en outre, aux Districts d'envoyer leurs propositions pour la DN4 au plus tard le 15 octobre.

## **7 - Formation – enseignement – arbitrage - bridge scolaire.**

Cf. le rapport moral.

## **8- Information – communication -développement.**

### **Développement**

L'Assemblée prend acte de ce que :

- la F.F.B. va renouveler sa campagne de rentrée « le Bridge ça cartonne » ;
- une « Fête des Clubs et de leurs licenciés » est programmée du 7 septembre au 2 octobre 2021 ;
- une campagne « votre première compétition fédérale » est programmée du 1<sup>er</sup> au 6 janvier 2022.

### **Arbitrage**

L'Assemblée prend acte de ce que M. Antoine EDOUARD, Président du District de MARTINIQUE a réussi son examen d'arbitre fédéral.

## **9 – C.R.E.D. et C.R.L.A.**

La CRED n'a pas été sollicitée au cours de cette saison.

## **10 – Informations issues du Conseil Fédéral des 10 et 11 septembre 2021.**

M.FOULON rappelle que les décisions du Conseil Fédéral des 10 et 11 septembre sont rapportées dans son rapport moral, à savoir :

- Afin de favoriser le retour des joueurs en club et du 8 septembre au 31 octobre 2021, aucun tournoi par paires via une plateforme en ligne ne donnera lieu à une attribution de points d'expert du lundi au vendredi, s'il est joué ou commence entre 13h et 18h.
- La licence 2021-2022 offre une multitude de nouveaux services. Elle permettra de s'informer, de s'entraîner et de progresser en donnant l'accès à :
  - questions pour un bridgeur.
  - votre bridge hebdo
  - parcours bridge.
  - les jeux de l'As de Trèfle.

- parcours bridge.
  - le 2<sup>ème</sup> Festival des simultanés Blake et Mortimer qui se jouera du 13 septembre au 16 octobre.
  - la 2<sup>ème</sup> Coupe des clubs Crédit Mutuel qui se déroulera du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 15 mai 2022, avec une finale nationale le 12 juin.
- Au niveau du recrutement, plusieurs initiatives sont proposées :
- les journées portes ouvertes avec distribution des kits pour les Clubs.
  - le parrainage du 1<sup>er</sup> septembre au 30 octobre 2021 et le mentorat aux mêmes dates.
  - le simultané bienvenue du 1<sup>er</sup> au 30 octobre 2021.
- Le thème « rebondir » enfin avec l'opération « rendez-vous au Club » du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2021 avec des récompenses destinées aux Clubs les plus dynamiques.
- Toutes les explications et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site fédéral.
- Concernant le classement, le seuil de déclenchement de l'abattement des points d'expert gagnés sur les jeux en ligne passe de 1.000 à 25.000.
- La F.F.B. vient de signer une convention avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (A.E.F.E.) avec un potentiel d'actions vers 540 lycées Français de l'Étranger et 350.000 élèves.

## 11. Autres questions.

- *évolution du Bridge scolaire à LA REUNION (Patrick SCHILLI).*

M. Patrick SCHILLI fait un exposé de son action pour le développement du Bridge : formation de professeurs de mathématiques au Bridge, création de documents Bridge/Mathématiques. M. FOULON le remercie pour son action et lui conseille de prendre contact avec Nathalie FREY à la F.F.B. pour en permettre une diffusion à destination de toutes les personnes intéressées. Le lien vers les documents produits par M. SCHILLI est le suivant :

<https://portail.rolandgarros.ac-reunion.fr/owncloud/index.php/s/FRwNHnXmilVTHlz>

- *qualifications pour les Championnats du Monde dans la zone 8 (Afrique).*

Elles ont été organisées par la Réunion sur Real Bridge ; le Comité a subventionné cette organisation à hauteur de 1.000 euros.

- *qualifications pour les Championnats du Monde dans la zone 5 (CAC).*

Elles seront organisées sur RealBridge du 25 au 31 octobre prochains.

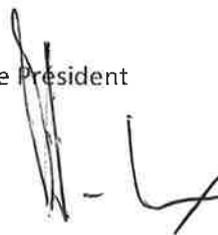
Aucun participant ne sollicitant la parole, la séance est levée à 15 heures 30.

La Secrétaire de séance



Ilana MERRET

Le Président



Patrice FOULON